



BR Audit

FABIEN MERET

LAËTITIA CHATRON

WILFRIED GAUTHIER

Commissaires aux Comptes

Tél. : 02 38 68 01 11

Fax : 02 38 54 06 54

LA RESSOURCE AAA

Association

Siège social : 21 Avenue Gay Lussac

45800 SAINT JEAN DE BRAYE

SIREN : 803618537

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2025

« Ce rapport contient 32 pages »

Commissaire aux Comptes

BR AUDIT

Membre de la CRCC de Versailles et du Centre



BR Audit

LA RESSOURCE AAA

Association

**Siège social : 21 Avenue Gay Lussac
45800 SAINT JEAN DE BRAYE
SIREN : 803618537**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de l'Association LA RESSOURCE AAA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changements comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ORLEANS, le 06 Mai 2026
Le Commissaire aux comptes


BR AUDIT, représentée par
Fabien MERET
Membre de la CRCC de Versailles et du Centre

Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL				
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	97 413	33 828	63 585	63 394
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	278 937	188 969	89 967	101 807
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	376 350	222 798	153 552	165 201
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Actif immobilisé	Immobilisations financières				
	Participations	1 152		1 152	1 152
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	400		400	400
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	31 571		31 571	29 071
	TOTAL	33 123		33 123	30 623
Total (II)		409 474	222 798	186 676	195 825
Stocks et en cours					
Actif circulant	Créances ⁽²⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	73 134		73 134	79 957
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	472 509		472 509	652 328
	Charges constatées d'avance	148		148	
	TOTAL	545 792		545 792	732 285
Actif circulant	Divers				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus	15		15	15
	Disponibilités	135 046		135 046	329 225
Total (III)		680 854		680 854	1 061 526
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		1 090 328	222 798	867 530	1 257 351
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				

S.A.S. B.R. AUDIT
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 50 000 €
 55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
 45016 ORLÉANS Cedex 01
 Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
 Siret : 348 593 070 00017

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires	S.A.S. B.R. AUDIT Société de Commissariat aux Comptes au capital de 50 000 € 55 boulevard de Châteaudun - CS 90605 45016 ORLÉANS Cedex 01 Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54 Siret : 348 593 070 00017	
	Écarts de réévaluation		
	Réserves Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres réserves		
	Report à nouveau	103 759	86 513
	Excédent ou déficit de l'exercice	55 796	17 246
	Situation nette (sous-total)	159 556	103 759
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	85 602	106 888
	Provisions réglementées		
	Total (I)	245 159	210 648
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total (I bis)		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	14 938	25 538
	Total (II)	14 938	25 538
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total (III)		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	66 784	118 560
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	71 212	90 442
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 693	16 463
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	278 442	285 320
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	13 595	8 321
	Produits constatés d'avance	129 705	502 056
	Total (IV)	607 433	1 021 164
	Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	867 530	1 257 351
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs	71 040	90 442

Compte de résultat

S.A.S. B.R. AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 50 000 €
55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
45010 ORLÉANS Cedex 01
Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
Siret : 348 593 070 00017

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	406	1 115
	Ventes de biens et services	803 080	749 360
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	360 267	332 695
	<i>dont parrainages</i>	2 872	2 324
	Produits de tiers financeurs	1 483 347	1 396 719
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	<i>Dons manuels</i>		
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	Contributions financières		
Charges d'exploitation	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		42 383
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés	25 538	
	Autres produits	16 063	1 757
	Total des produits d'exploitation (I)	2 688 703	2 524 031
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	427 449	435 708
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	67 865	62 741
	Salaires	1 666 929	1 603 011
	Cotisations sociales	400 265	346 594
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	50 062	42 605
	Dotations aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Produits financiers	Reports en fonds dédiés	14 938	25 538
	Autres charges	3 060	1
	Total des charges d'exploitation (II)	2 630 570	2 516 200
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	58 132	7 830
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 608	1 702
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	1 608	1 702
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Charges financières	Intérêts et charges assimilées	3 944	8 955
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (IV)	3 944	8 955
	2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-2 335	-7 253
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	55 796	577

Compte de résultat

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		16 768
Charges exceptionnelles (VI) Total		100
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		16 668
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	2 690 311	2 542 502
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	2 634 515	2 525 256
EXCÉDENT OU DÉFICIT	55 796	17 246
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	122 934	80 472
Prestations en nature	30 000	
Bénévolat		
TOTAL	152 934	80 472
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	30 000	
Prestations en nature		
Personnel bénévole	122 934	80 472
TOTAL	152 934	80 472

S.A.S. B.R. AUDIT
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 50 000 €
 55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
 45016 ORLÉANS Cedex 01
 Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
 Siret : 348 593 070 00017

2 Descriptions de l'entité

1. Objet social

La Ressource AAA est une association ayant pour but :

- D'œuvrer en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement à travers la valorisation et la gestion innovante des déchets par la collecte, le tri la remise en état d'objets, le détournement d'usage et la transformation artisanales ou artistique ;
- De sensibiliser le grand public à ces thématiques par l'organisation d'ateliers, d'animations et de toutes autres types de manifestation, dans une démarche d'éducation populaire et d'éducation à l'environnement
- De contribuer au lien social et à la lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales et économiques, notamment par la vente à prix bas, le don d'objets, ainsi que la création d'emplois ;
- De favoriser la rencontre entre acteurs des filières de recyclage, artistes, créateurs professionnels ou amateurs et grand public.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

De ce fait, la Ressource AAA réalise quatre grandes activités :

- La collecte d'objets
- La valorisation de ces derniers (remise en état ou transformation artistique)
- La vente
- La sensibilisation du public au développement durable et la protection de l'environnement

3. Moyens mis en œuvre

Pour ce faire, la Ressource AAA :

- Dispose d'ateliers de valorisation et de plusieurs boutiques (dont une en ligne)
- Propose des ateliers d'animation et de création au public
- Intervient dans diverses déchetteries.

S.A.S. B.R. AUDIT Société de Commissariat aux Comptes au capital de 50 000 € 55 boulevard de Châteaudun - CS 90605 45016 ORLÉANS Cedex 01 Tél. 02 38 63 01 87 - Fax 02 38 54 06 54 Siret : 348 593 070 00017

3 Principes et méthodes comptables

3.1 Principes généraux

S.A.S. B.R. AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 50 000 €
55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
45016 ORLÉANS Cedex 01
Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
Siret : 348 593 070 00017

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et des règlements ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général, et N°2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non-lucratif (en tenant compte de tous les règlements les modifiant à ce jour dans leurs versions consolidées).

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

3.2 Changements comptables

L'application prospective du nouveau règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable applicable à partir du 1er janvier 2025 dont les principaux impacts sont :

- La modification de la définition des éléments comptabilisés en résultat exceptionnel. Dorénavant sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel mais également des écritures d'origine purement fiscale.

ASS LA RESSOURCE AAA

- La suppression des transferts de charges et le reclassement de ces produits selon leur nature, soit en produit d'exploitation ou financier, soit en diminution du poste de charge.
- Nouvelle présentation des informations dans l'annexe comptable qui introduit des modèles de tableaux obligatoires.
- Une simplification dans la présentation du résultat exceptionnel. Les charges et les produits exceptionnels, qui étaient présentés sur plusieurs lignes lors de l'exercice précédent ont été regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».
- Des adaptations dans la présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice précédent ont été opérées :
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent, les immobilisations en cours sont à regrouper avec les avances et acomptes, aussi bien pour ce qui concerne les immobilisations incorporelles que corporelles ;
 - Dans la colonne comparative de l'exercice précédent du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » est présentée parmi les éléments constituant la rubrique des « Créances ».
 - Les transferts de charges constatés dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés selon les modalités suivantes :
 - Les transferts de charges d'exploitation de l'exercice précédent sont présentés dans la colonne comparative N-1 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.
 - Les transferts de charges financières de l'exercice précédent sont quant à eux présentés dans le poste « Reprises sur dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier.
 - Enfin, les transferts de charges exceptionnelles de l'exercice précédent sont présentés dans le poste « Produits exceptionnels ».

Les changements induits par l'application des nouvelles dispositions du Règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans apporter de retraitement des comptes 2024.

S.A.S. B.R. AUDIT Société de Commissariat aux Comptes au capital de 50 000 € 55 boulevard de Châteaudun - CS 90605 45016 ORLÉANS Cedex 01 Tél. 02 38 63 01 87 - Fax 02 38 54 06 54 Siret : 348 593 070 00017

4 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

4.1 Informations relatives à l'actif

4.1.1 Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

- Matériels : 6,5 à 10 ans en linéaire ;
- Outillages : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Agencements de bureaux : 10 ans en linéaire ;
- Agencements légers : 5 à 6,5 ans en linéaire ;
- Travaux de maçonnerie : 15 ans en linéaire ;
- Peintures, papiers-peints : 3 à 5 ans en linéaire ;
- Revêtements de sols : 5 ans en linéaire ;
- Mobiliers de magasin : 10 ans en linéaire ;
- Gros travaux dans les locaux : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériels de transport : 4 à 5 ans en linéaire ;
- Matériels de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans en linéaire ;
- Téléphones, répondeurs : 3 ans en linéaire ;
- Magnétoscopes : 5 ans en linéaire ;
- Mobiliers : 10 ans en linéaire ;

S.A.S. B.R. AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 50 000 €
55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
45013 ORLÉANS Cedex 01
Tél. 02 38 66 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
Siret : 348 593 070 00017

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	359 361	38 413	21 424	376 350
Immobilisations financières	30 623	2 500	-	33 123
TOTAL	389 984	40 913	21 424	409 474

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	194 159	50 062	21 424	222 797
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	194 159	50 062	21 424	222 797

S.A.S. B.R. AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 50 000 €
55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
45016 ORLÉANS Cedex 01
Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
Siret : 348 593 070 00017

4.1.2 Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	TOTAL I	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-

S.A.S. B.R. AUDIT
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 50 000 €
 55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
 45016 ORLÉANS Cedex 01 -
 Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
 Siret : 348 503 070 00017

ASS LA RESSOURCE AAA

	Constructions sur sol d'autrui	-	-	12 953	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	11 326	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	9 090	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	2 121	-	-
	Autres matériels	-	-	2 923	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II		-	-	38 414	-	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	2 500	-	-
TOTAL III		-	-	2 500	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	40 914	-	-

Grant Thornton

S.A.S. B.F. AUDIT
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 50 000 €
 55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
 45016 ORLÉANS Cedex 01
 Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
 Siret : 348 593 070 00017

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	TOTAL I	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	14 291	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-

S.A.S. B.A. AUDIT
 - Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 50 000 €
 55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
 45016 ORLÉANS Cedex 01
 Tel. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
 Siret : 348 593 070 00017

ASS LA RESSOURCE AAA

	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	1 636	-	-
	Matériel de transport	-	-	1 500	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	3 996	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II		-	-	21 424	-	-
Immobilisations	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	-	21 424	-	-

3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-

ASS LA RESSOURCE AAA

	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL I		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	12 762	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	11 496	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	4 160	-	-
	Matériel de transport	-	13 166	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	4 032	-	-
	Mobilier	-	2 792	-	-
	Autres matériels	-	1 655	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-

S.A.S. D.F. AVANT
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 50 000 €
55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
45018 ORLÈANS Cedex 01
Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
Siret : 348 593 070 00017

ASS LA RESSOURCE AAA

TOTAL II		-	50 063	-	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III		-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	50 063	-	-

S.A.S. B.F. AUDIT
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 50 000 €
 55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
 45016 ORLÉANS Cedex 01
 Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
 Siret : 348 593 070 00017

4. Tableau des amortissements – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
TOTAL I		-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-
	Constructions	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	14 291	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	1 636	-
	Matériel de transport	-	1 500	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	3 996	-

S.A.S. E.F. AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 50 000 €
55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
45016 ORLÉANS Cedex 01
Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
Siret : 348-593 070 00017

ASS LA RESSOURCE AAA

	Mobilier	-	-	-
	Cheptel	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
TOTAL II		-	21 424	-
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III		-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		-	21 424	-

4.1.3 État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances (a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	31 571	-	31 571
Créances de l'actif circulant	545 644	545 644	-
Charges constatées d'avance	148	148	-
TOTAL	577 363	520 676	31 571

4.2 Informations relatives au passif

4.2.1 État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes ^(a)	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	137 996	58 787	79 209	-
Fournisseurs et comptes rattachés	47 693	47 693	-	-
Autres dettes	292 037	292 037	-	-
Produits constatés d'avance	129 705	129 705	-	-
TOTAL	607 431	528 222	79 209	-

4.2.2 Variation des fonds propres

1. Variation des fonds propres

	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation	
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-			-	
Réserves	-	-	-	-	
Report à nouveau	86 513	17 246	-	-	
Excédent ou déficit de l'exercice	17 246	-17 246	-	-	-

ASS LA RESSOURCE AAA

Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	106 888			-	
Provisions réglementées	-			-	
TOTAL	210 648	-	-	-	-

	Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-
Écarts de réévaluation	-		-
Réserves	-		-
Report à nouveau	-		103 759
Excédent ou déficit de l'exercice	107 696	-	55 796
Dotations consommables	-	-	-
Subventions d'investissement	-21 287		85 602
Provisions réglementées	-		-
TOTAL	86 408	-	245 159

S.A.S. B.F. PONT
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 50 000 €
55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
45016 ORLÉANS Cedex 01
Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
Siret : 348 593 070 00017

4.2.3 Variation des fonds dédiés

Fonds dédiés issus de	Projets	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations	
				Montant global	Dont remboursements
Subventions d'exploitation	Projet par défaut	-	-	-	-
	ECOMAIISON	9 638	9 638	9 638	-
	PRECIOUS PLASTIC	15 900	5 300	15 900	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes	Projet par défaut	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	Projet par défaut	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-
TOTAL		51 077	14 938	25 538	-

S.A.S. B.E. ADIT
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 50 000 €
55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
45016 ORLÉANS Cedex 91
Tél. 02 38 63 01 87 - Fax 02 38 64 06 54
Siret : 348 593 070 00017

Fonds dédiés issus de	Projets	Transferts	À la clôture de l'exercice
-----------------------	---------	------------	----------------------------

			Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	Projet par défaut	-	-	-
	ECOMAIISON	-	9 638	-
	PRECIOUS PLASTIC	-	5 300	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes	Projet par défaut	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	Projet par défaut	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
TOTAL		-	14 938	-

4.3 Informations relatives au compte de résultat

4.3.1 Ventilation du chiffre d'affaires

1. Ventilation par catégorie d'activité

S.A.S. B.E. AUDIT
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 50 000 €
 55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
 45016 ORLÉANS Cedex 01
 Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
 Siret : 348 593 070 00017

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Ventes de biens	803 080	749 360
Ventes de prestations de service	368 373	332 695
TOTAL	1 171 453	1 082 055
Observations	-	

4.3.2 Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants	Charges à payer	Montants
FAE LE LIEU MULTIP.LE FA2603-0021	36	Cut-off - 6 - Emprunt CCOP 100k€	61
FAE ECOMAISON FA2603- 0036	2 213	Cut-off - 3 - Emprunt CA 55k€	2
FAE - SOUTIEN 2T2025	2 250	Cut-off - 2 - Emprunt SG 50k€	6
FAE ECOLOGIC FA2603-0037	2 843	Cut-off - 5 - Emprunt participatif 100k€	102
FAE ECOMAISON FA2603- 0034	719	FNP - BIDAULT RICHARD ACPT 3.+4	2 904
FAE - VENTES COMMISSAIRE PRISEUR 06/12	820	FNP - REPAS DE NOEL	110
-	-	FNP - ELEC COMPOITRE 11+12/2025	1 956
FAE 1TERREACTIONS FA2603- 0020	31	FNP - LOYER SOULAS 4TR2025	1 740
FAE - VENTES COMMISSAIRE PRISEUR 06/12	380	FNP - POUSSE CORNET VENTES AUX ENCHERES 12/2025	98
FAE ECOMAISON FA2603- 0035	4 589	FNP - ANIMATION COMPYOIRE L'ABEILLE ET LE FIL 12/2025	300

ASS LA RESSOURCE AAA

FAE VALDELIA FA2601-0003	673
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	14 556

FNP - ANIMATION 12/2025 CONSIGNE ET MOI	275
FNP - CIHL 12/2025	776
FNP - POUSSE CORNET VENTES AUX ENCHERES 12/2025	45
FNP - VALO 12/2025	17
FNP - EAU 2025	1 500
FNP - GT SOLDE	1 872
FNP - GT ACOMPTE 2	3 252
FNP - JAVER 12/2025	276
AAE LES RESIDECES DE LORLEANAIS AV2601-00	300
PROV CS / CP	41 214
Cut-off - 3 - Emprunt CA 55k€	3
PROV CP	97 068
Charges à payer	7 446
Le lieu multiple	383
Terres action	227
TOTAL	161 940

S.A.S. B.R. ADOIT
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 50 000 €
55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
45016 ORLÉANS Cedex 01
Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
Siret : 348 593 070 00017

2. Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants
PCA METROPOLE COMPTOIR 2026	64 167
PCA CAP ASSO 2024-2027	10 538
PCA SUBV VILLE	15 000
PCA CAP ASSO PP	40 000
TOTAL	129 705

Charges imputables	Montants
ADOBE	51
BOUYGUES TELECOM	29
IONOS	36
SFR	31
TOTAL	148

4.3.3 Honoraires des commissaires aux comptes

S.A.S. B.R. AUDIT
 Commissariat aux Comptes
 au capital de 50 000 €
 55 boulevard du Châteaudun - CS 90605
 45016 ORLÉANS Cedex 01
 Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
 Siret : 348 593 070 00017

1. Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	BR Audit	
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 808	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-	-
TOTAL	5 808	-

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce

2. Honoraires des commissaires aux comptes ne certifiant pas les comptes ou des organismes tiers indépendants pour la certification des informations en matière de durabilité

	-	-
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-	-

(*) pour les missions prévues au II de l'article L.821-54 du code de commerce pour les commissaires aux comptes et à l'article L.822-24 du code de commerce pour les OTI

4.3.4 Précisions relatives aux produits et charges inscrits en résultat exceptionnel

Nature	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
Directement lié(e)s à un événement majeur et inhabituel	-	-

ASS LA RESSOURCE AAA

Ecritures comptables d'origine purement fiscale, telle que définies et prévues par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables	-	-
Changements de méthode comptable que l'entité est amenée à comptabiliser en résultat plutôt qu'en capitaux propres, en raison de l'application de règles fiscales	-	-
Corrections d'erreurs sauf lorsqu'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres	-	-
TOTAL	-	-

4.3.5 Concours publics et subventions

Nature	Libellé	Montant	Catégorie d'autorité administrative
Subvention d'exploitation	AIDE AUX POSTES ACI	788 165	ETAT
Subvention d'exploitation	CAP ASSO	40 000	Collectivité Territoriale
Subvention d'exploitation	Subvention CD 45	54 715	Collectivité Territoriale
Subvention d'exploitation	Orléans Métropole	70 000	Collectivité territoriale
Subvention d'exploitation	FONJEP	26 000	Collectivité territoriale
Subvention d'exploitation	CAF	20 000	Caisse d'allocations familiales
Subvention d'exploitation	RAR	29 420	Autre
Subvention d'exploitation	AUTRES	31 149	-
TOTAL		1 059 449	

S.A.S. B.F. ARNT
Société de Commissariat aux Comptes
au capital de 50 000 €
55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
45016 ORLÉANS Cedex 01
Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
Siret : 348 593 070 00017

4.3.6 Contributions volontaires en nature

	Montant
Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	122 934
Prestations en nature	30 000
Bénévolat	-
TOTAL	152 934
Charges sur contributions volontaires en nature	
Secours en nature	-
Mises à disposition gratuite de biens	30 000
Prestations en nature	-
Personnel bénévole	122 934
TOTAL	152 934
SOLDE	-

Au 31 décembre 2025, l'association compte 99 adhérents à jour de cotisation.

La valorisation du personnel bénévole a été établit selon le nombre d'heures effectuées, multipliées par le taux horaire chargé moyen des salariés au même poste.

La valorisation de la mise à disposition gratuite de bien concerne le loyer Comptoir mis à disposition par Orléans Métropole.



5 Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

5.1 Rémunérations - loi n° 2006-586 (Engagement éducatif)

Désignation du cadre dirigeant, bénévole ou salarié	Rémunération	Valorisation des avantages en nature
Directrice générale	44 960	-
Directrice des opérations	41 556	-
Coordinateur	36 279	-
TOTAL	122 796	-

S.A.S. B.F. PROIT
 Société de Commissariat aux Comptes
 au capital de 50 000 €
 55 boulevard de Châteaudun - CS 90605
 45016 ORLÉANS Cedex 01
 Tél. 02 38 68 01 87 - Fax 02 38 54 06 54
 Siret : 348 593 070 00017

6 Informations relatives à l'effectif

6.1 Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 66.

6.2 Informations relatives à l'effectif par catégorie

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie :

Catégorie socio-professionnelle ^(a)	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Agriculteurs	-
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	-
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6
Professions intermédiaires	-
Employés	60
Ouvriers	-
TOTAL	-

^(a) Nomenclature INSEE: <https://www.insee.fr/fr/information/2497958>.

